

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON L.B.BA.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée
à la Préfecture du Finistère le 4 janvier 1983
N° de dossier : 311115
Siège social : 19 Rue Le Brix 35200 RENNES
N° d'agrément 04.35.S.155

PROJET

Le présent procès-verbal doit être considéré comme provisoire jusqu'à son adoption au cours de la prochaine séance.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 25 avril 2026 à Ploufragan

Le 25 avril 2026, les membres de l'association dénommée Ligue de Bretagne de Badminton (L. B. BA.), dont le siège social est 19 rue le Brix, 35200 RENNES, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en présentiel à la Maison des Sports de PLOUFRAGAN, sur convocation du Président par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et le Télégramme de Brest, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établi une liste des personnes présentes lors de l'AG, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Représentants des Comités Départementaux : 20 présents sur 38 représentants

Nombre de mandats : 66 présentes sur 110 voix

Comité Départemental 22 : 5 représentants avec 3 voix chacun et 1 représentant avec 2 voix

Comité Départemental 29 : 3 représentants avec 3 voix chacun

Comité Départemental 35 : 7 représentants avec 4 voix chacun

Comité Départemental 56 : 4 représentants avec 3 voix chacun

Salariés présents : Samuel HOCHARD, François MENUGE, Alexandre LEGOUX et Céline RADÉ.

Salariés absents excusés : Bastian KERSAUDY, Gurvan LE SCAN et Dimitri PENVERN.

Membres du Conseil d'Administration

Présents : Serge ACKERMANN, Stéphane COQUIO, Jacky HAMONIAUX, Régis HERVÉ, Mickaël LEMARCHAND, Vincent LEROUX, Christophe MILLET et Estelle REID.

Absents excusés : Pierre CORDON, Olivier FROUIN, Patrick HOUSSAIS, Hélène JOUANNET-REISENBURSCH, Catherine LE SAINT et Jean-Philippe VEGÉE.

Christophe MILLET préside en sa qualité de Président de l'Association et Stéphane COQUIO est désigné par l'Assemblée Secrétaire de Séance assisté de Estelle REID.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 20 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer. Début de l'Assemblée Générale à 9h35.

Le Président met à disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts de l'association
- Un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- Les pouvoirs des membres représentés
- La feuille de présence certifiée exacte

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales et statutaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 mars 2025
2. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Elective du 08 mars 2025
3. Rapport Moral du Président de la Ligue
4. Intervention de Sophie BODIN, Vice-Présidente Sport et Professionnalisation du CROS Bretagne
5. Rapport du Trésorier Général
 - Approbation du bilan financier 2025
 - Approbation du tarif des licences 2026-2027
 - Approbation du budget prévisionnel 2026
6. Rapport des Commissions Régionales
7. Questions diverses

Le Président salue les membres de l'assemblée et leur souhaite la bienvenue.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mars 2025

Lecture est faite du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mars 2025.

Vote n°1 – 66 voix
Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mars 2025
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote Pour : 66

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'Assemblée électorale du 8 mars 2025

Lecture est faite du Procès-verbal de l'Assemblée électorale du 8 mars 2025.

Vote n°2 – 66 voix
Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 8 mars 2025
Vote Contre : 0
Abstention : 3
Vote Pour : 63

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Elective du 8 mars 2025 est approuvé à la majorité.

3. Rapport Moral du Président de la Ligue

Le Président présente son rapport moral de mandat de présidence.

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs les Délégués Départementaux,
Madame la Vice-présidente du CROS,
Mesdames et Messieurs,

Merci à vous toutes et tous d'être présents à l'assemblée générale ordinaire de la Ligue de Bretagne de Badminton qui pré clôt sportivement la saison 2025-2026 et qui clôt comptablement l'année 2025.

Merci à Madame Bodin Sophie, vice-présidente sport et professionnalisation du Comité Régional Olympique et Sportif de Bretagne pour sa présence aujourd'hui à nos côtés.

Une assemblée générale avec des bilans de commissions qui seront partiels. C'est une date toujours compliquée à fixer par rapport au calendrier sportif, aux ponts du mois de mai et aux nombreuses échéances qui nous attendent dans les prochaines semaines : le Championnat de France Vétérans à Quimperlé, le Championnat de France Universitaire à Rennes, les Championnats Départementaux Adultes, le Championnat de France Jeunes à Rennes, la Finale Régionale Interclubs Jeunes à St Grégoire et le Championnat de Bretagne à Lanester.

Encore une très belle saison 2025-2026 et je tiens à féliciter sincèrement tous les acteurs, villes, communes, comités, clubs, officiels techniques et bénévoles qui relèvent des défis pour organiser les différents évènements.

Notre assemblée générale se déroule juste après celle de la Fédération Française qui s'est tenue le 18 avril 2026 à Paris et après le conseil des territoires du 19 avril 2026.

L'assemblée s'est déroulée dans une bonne ambiance et a vu la validation de 100% des points soumis aux votes dont la Maison du Badminton à Tremblay en France. Un conseil des territoires expérimental qui se met en place petit à petit et je vous suggère de le rejoindre lors des futurs appels à candidature. Je n'aborderais pas dans mon rapport moral les sujets d'actualité, Top 12 ou règlements, qui seront très certainement évoqués lors des questions diverses.

Concernant notre territoire, nous comptons actuellement 18 425 licenciés pour 18 556 en fin de saison passée (243371 sur toute la fédération versus 241956 la saison passée (+1415)). Une baisse notée sur le Comité 35 alors que les 3 autres Comités ont battu leur record personnel. Je tiens à féliciter le travail de tous les organes, Ligue, Comités et Clubs, mais surtout à féliciter tous les bénévoles et amoureux du badminton qui permettent le rayonnement de notre sport sur tout le territoire. Félicitations à toutes et tous.

Une saison qui voit un tournant dans le poste d'Alexandre qui passe à 50% sur le para badminton et le badminton adapté ; investissement salué par la Fédération au travers de Patricia Corti en charge du « Vivre Ensemble » ; bon courage Alexandre pour tes nouvelles missions qui viennent se greffer sur toutes les missions de développement auxquelles tu participes déjà.

Un mot sur le Pôle, basé sur le campus Sport Bretagne à Dinard, qui a vécu une jolie saison avec un groupe de jeunes motivés et soudés. Merci à Dimitri, Gurvan et Bastian pour leur professionnalisme, leur énergie et leur travail au quotidien avec ces jeunes. Merci aux salariés de Sport Bretagne pour leur accompagnement sur de nombreux sujets. Je tiens tout de même à noter une petite inquiétude sur les difficultés financières que rencontre le campus actuellement.

Je note de nouvelles missions pour Céline qui se rend de temps en temps sur le terrain (par ex. le village des sports de la Foire de Rennes) et qui participe aux commissions communication et numérique avec la Fédération. François vous assiste toujours autant sur les interclubs et se réjouit d'avoir un nouveau logiciel de comptabilité en ligne à mettre en place sur les mois qui viennent ! Enfin, je ne peux oublier Mr le Directeur de la Ligue, Samuel, qui est toujours autant investi pour tout le monde et dirige ses salariés avec écoute et bienveillance.

Félicitations à tous les sportifs qui ont brillés sur le plan départemental, régional, national et international, aux officiels techniques qui ne cessent d'accroître leurs connaissances et pratiques et à tous les formateurs et cadres techniques qui œuvrent tout au long de la saison.

Je tiens également à remercier deux officiels techniques, Béatrice LEVISSE et Christian GUILLOREL qui ont œuvré de très nombreuses années et qui prennent une retraite bien méritée.

La vie de la Ligue repose sur ses salariés mais aussi sur des bénévoles et des élus. La future grande échéance sera en 2028 et sera marquée par une obligation de parité homme/femme que nous ne respectons pas encore. Ce jour, vous allez pouvoir élire une nouvelle personne, féminine, au sein du conseil d'administration de la Ligue. Pour 2028-2032, merci aux dames de ne pas hésiter à nous rejoindre sinon il restera obligatoirement des places vacantes, merci d'en parler autour de vous s'il vous plaît. Je lance également un appel pour enrichir les commissions disciplinaire et litige constituées actuellement par les mêmes personnes à peu de choses près ; nul besoin d'être élu ; merci de revenir vers moi.

Enfin avant de vous souhaiter une très bonne assemblée générale et une très belle fin de saison 2025-2026, je tiens à remercier tous les élus et bénévoles qui ont œuvré au bon fonctionnement de la Ligue au cours de cette saison. Je remercie particulièrement tous les salariés de la Ligue qui travaillent sur de très nombreux sujets tout au long de l'année, qui prennent souvent le relai des élus et qui œuvrent sans relâche. La ligue, ce sont des bénévoles, mais surtout ses salariés. Merci à vous.

Je vous remercie.

Christophe MILLET

Vote n°3 – 66 voix
Approbation du Rapport Moral du Président de la Ligue
Christophe MILLET
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote Pour : 66
Le Rapport Moral du Président est approuvé.

Intervention Sophie BODIN, Vice-Présidente CROS Bretagne en charge du Sport et Professionnalisation

Etant de la Ligue de Tennis de Table, elle fait un clin d'œil sur le fait que nos deux fédérations ont des frères performants ! Elle nous a félicité pour notre dynamisme, le CROS nous aide : charte santé, ressourcerie à Rennes par exemple. Le CROS peut nous accompagner dans la démarche du développement durable. Elle s'inquiète que le sport risque d'être impacté par les restrictions budgétaires au niveau national. Elle tient à nous remercier pour nos actions vers le public différent.

4. Rapport Financier du Trésorier Général

Le Trésorier présente le bilan financier du 31 décembre 2025 (cf. dossier joint). Il introduit son intervention sur la décision de l'augmentation des tarifs votés la semaine dernière par la Fédération. Il a été décidé qu'il serait proposé tous les ans au vote d'indexer l'augmentation de la part fédérale sur l'inflation.

Le résultat 2025 est en déficit de 7 560 €.

Les capitaux propres sont de 225 178 € et la trésorerie globale est à 369 242 €.

Les recettes se stabilisent (303 202 € de licences). Les subventions progressent (58 208 €).

Hausse des actions et des déplacements qui génèrent plus de frais, principalement salariaux.

La masse salariale (6,8 ETP) intègre désormais un poste à temps plein (Bastian KERSAUDY) qui est ensuite mis à disposition à 50% au Comité 35.

Intervention du Président de Redon qui demande si au niveau fédéral, il y a une augmentation des licenciés.
Réponse : oui sauf pour les deux plus gros départements, le 35 et 44.

Les stages jeunes coûtent cher et sont sous facturés notamment ceux de 3 ou 4 jours.
Pour les championnats, les déficits sont variés car ce ne sont pas les mêmes règles qui sont appliquées, l'objectif est le lissage des règlements.
Explication sur le déficit : Les TRJ ont été plus nombreux cette année, les stages coûtent plus cher, un pöliste de plus c'est environ 4 000 € et il y a plus d'enfants en déplacement.

Intervention Dominique KIRY (Saint-Nolff) => Les TIJ sont pris en charge par les comités.
Réponse : oui mais la ligue intervient en administratif et en observation. Samuel précise également que 2 comités sur 4 gèrent les déplacements.

Vote n°4 – 66 voix
Approbation du bilan financier du 31 décembre 2025
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 66
Le bilan financier 2025 est approuvé à l'unanimité.

Cotisations fédérales 2026-2027

Le trésorier présente les cotisations fédérales pour la saison 2026-2027. Tous les ans, la FFBaD réévaluera avec l'inflation mais c'est l'AG qui décidera de l'augmenter ou pas. Elle a décidé de l'augmenter cette fois-ci.

Tarif des licences 2026-2027

Le Trésorier présente le tarif des licences, avec une part Ligue inchangée, pour la saison 2026-2027 (cf. dossier joint).

Vote n°5 – 66 voix
Approbation du tarif des licences 2026-2027
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 66
Le tarif des licences 2026-2027 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2026-2027

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de l'année 2026 (cf. dossier joint).

Le budget est construit avec la modification du poste subvention et notamment celle du Dialogue de Gestion de la FFBaD dont les règles ont changé. Il y en aura plus pour les comités.

- Moins d'aide pour la citoyenneté dû à l'après JO 2024.
- Pour le Pôle Espoir, la part Ligue passe de 30% à 25%.
- Pour le Haut-Niveau, il est proposé la facturation de tous les coachs y compris les salariés de la Ligue. Lorsque les salariés se déplacent, nous nous trouvons dans l'impasse car en y allant, ils génèrent des repos qui doivent être compensés par de l'embauche.
- Pour les stages jeunes régionaux, il est proposé de les facturer 40 € par jour pour tous les stages quelle que soit la durée.
- Pour les TRJ et l'aide aux volants, il est proposé de la baisser de 3 € à 1,50 €. Il est proposé de la compenser en partie par l'augmentation du tarif des inscriptions.

Une remarque est faite => Les totaux ne sont pas affichés sur le budget prévisionnel.
Réponse : Ils seront affichés à la prochaine AG.

Vote n°5 bis – 66 voix
Approbation du budget prévisionnel 2026-2027
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 66
Le budget prévisionnel 2026-2027 est approuvé.

5. Rapports des commissions régionales 2025-2026

Rapports du Secteur Sportif présentés par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

Commission Ligue Compétitions

Intervention rapide de Christophe MILLET (Responsable de la commission) qui rappelle la date du championnat de Bretagne 2026 qui aura lieu à Lanester.

Commission Ligue Officiels Techniques

Intervention de Christophe MILLET (en l'absence de Catherine LE SAINT - responsable de la commission) qui fait un tour d'horizon des effectifs chez les arbitres, juges-arbitres et les juges de ligne. Le point est fait sur les formations en cours et les répartitions entre les différents départements et les différents grades. Un travail sur le terrain est à faire pour faire évoluer la présence de JA en interclubs pour ne pas freiner le développement de la commission interclubs.

Commission Ligue Tournois

Intervention rapide de Christophe MILLET (Responsable de la commission) qui revient sur les chiffres de tournois et demande de tournois. Il indique également les nouveaux formats qui peuvent être développés (afterwork...). A noter, 8 tournois intergenre en adulte et 14 et jeunes ont été autorisés pour le moment.

Intervention d'Anaïg ANDRE (Rostrenen) : les tournois intergenres jeunes peuvent-ils être autre que Promobad ?

Réponse : oui

Les évolutions la saison prochaine :

- L'autorisation d'un tournoi sera refusée s'il n'y pas de tableau femme dans les demandes et surtout sur les nocturnes.
- Pour les forfaits à justifier dans les 5 jours, les joueurs pourront le faire sur leur espace MyFFBad qui notifiera la ligue, le comité et le club.

Commission Ligue Interclubs

Jacky HAMONIAUX (Responsable de la commission) fait un point sur les classements des équipes bretonnes engagées en Top 12, National, Prénationale et sur les poules de régionales. Il signale que la modification envisagée du Top 12 aura un impact sur les interclubs régionaux.

La commission va travailler sur l'évolution et le développement des interclubs, pour qu'ils ne soient pas être freinés par le manque d'officiels techniques. Elle étudiera le rapport émis par Gilles RENAULT du club de Ploërmel.

Commission Ligue Vétérans

Intervention de Serge ACKERMANN (Responsable de la commission) qui revient sur les temps forts de cette saison : Championnat de Bretagne Vétérans et l'Intercomité Vétérans. Il signale également les bons chiffres d'évolution du nombre de vétérans. La finale interclubs Vétérans est en attente de club pour recevoir. Il précise que l'Intercomité aura lieu sur une journée la saison prochaine et se déroulera dans le Finistère.

Rapports du Secteur Formation et Développement présentés par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

Commission Ligue Formation

Brève intervention d'Alexandre LEGOUX et de Samuel HOCHARD qui précisent que la formation animateur créneau est à repenser car seulement 2 inscrits.

Une réflexion est à mener sur la sectorisation régionale de la formation EB1 qui est très demandée. Remerciements aux clubs hôtes qui ont accueilli des formations. En essayant de diversifier avec des formules à la journée, il sera possible de trouver plus de clubs hôtes.

Sur la formation des cadres professionnels et la formation continue, 4 ont eu lieu pour la première fois cette saison. Nous avons profité des IFB pour effectuer des formations, une autre pour les formateurs et la dernière pour les entraîneurs. A

Accompagnement de 5 personnes en CQP. Ce n'est pas assez compte-tenu des besoins car tous les ans nous perdons des professionnels.

Concernant la formation BP qui se déroule à Dinard (cadres sportifs professionnels pour tous les sports), nos interventions permettent qu'ils gagnent en compétence spécifique Badminton et de diffuser les actions fédérales (validation EB1).

Sur le thème des violences, Estelle REID est la référente Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels. De nombreuses formations ont été suivies cette saison, participation au regroupement national. Des affiches sont distribuées pour les encadrants et dirigeants pour qu'elles soient affichées dans les gymnases. Estelle est disponible pour aiguiller sur ce dossier. Les affiches numériques sont disponibles sur le site de la Fédération et sur la boîte à outils de la ligue, disponibles pour les cadres et dirigeants.

Commission Ligue Développement

Samuel HOCHARD et Alexandre LEGOUX interviennent en l'absence de Pierre CORDON (Responsable de la commission). Petite baisse du comité 35 et hausse des autres et c'est une bonne surprise après une saison précédente exceptionnelle. Cependant, le nombre de licenciées féminines est en baisse.

Petite progression sur le nombre de clubs affiliés (+2), environ 160 clubs affiliés cette saison.

Le nombre de clubs non affiliés est important. Entre les clubs affiliés à d'autres fédérations qui ne jouent pas le jeu et des clubs sauvages non affiliés nulle part, dans le 35 par exemple 50% des clubs sont affiliés et 50% ne le sont pas.

Compo plumes arrête, des solutions sont recherchés pour la collecte.

L'animation « Stade vers l'emploi » est prévue à la baisse.

Pour le Sport santé, un peu moins et que des hôpitaux du 56 avec la mise en place de petits ateliers

Pour le Parabad, le poste d'Alexandre est financé en partie pour le développement du parabad. De plus en plus d'actions comme le passbad adapté. Ne pas hésiter à se proposer pour organiser des rencontres. Nb de licencié environ 50 à ce jour.

Une question est posée sur l'abandon de la part ligue sur les licences parabad.

Réponse : la discussion est renvoyée à la Fédération.

Commission Ligue Communication

Estelle REID en l'absence de Jean-Philippe VEGEE (Responsable de la commission) évoque la nouvelle stratégie où tout le monde peut y collaborer. Nous disposons actuellement d'une communication journalière. La fréquentation des réseaux est exponentielle cette saison. Pendant les Internationaux de France qui se sont déroulés à Rennes, la charte ligue solidaire a été signée.

Direction et Projet Sportif Fédéral

Samuel HOCHARD, Directeur de la Ligue, présente le PSF 2026-2032 qui est finalisé et signé par les comités.

Commission Ligue Équipement

Régis HERVE (Responsable de la commission) évoque l'épuration à venir du module équipement poona par la fédération la saison prochaine.

Il est évoqué la loi de 2022 qui permet d'utiliser les équipements des collèges et lycées. La Bretagne est très peu concernée par ce dispositif car la plupart des équipements appartiennent aux collectivités.

Rapports du Secteur Jeunes présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

Commission Ligue Jeunes

Vincent LEROUX (Responsable de la commission) revient sur les événements de l'année et le bon déroulement de la saison. Difficulté d'avoir les 4 départements pour les interclubs jeunes.

Un souhait est exprimé de remettre en place un Intercomité Interrégional avec la Normandie et les Pays de la Loire. Mais l'idée est de commencer par le faire en Bretagne entre départements bretons dans un premier temps.

Pôle Espoir de Dinard

L'encadrement est assuré par Dimitri PENVERN, Gurvan LE SCAN et Bastian KERSAUDY.

Le groupe est motivé, performant et un travail renforcé sur le double est en cours.

Les prévisions 2026-2027 sont de 8 joueurs confirmés.

Rapport du Secteur Administratif présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

Commission Ligue Disciplinaire

Christophe MILLET informe qu'un dossier a été traité par la commission ainsi que la sanction. La ligue a reçu les félicitations du club pour sa gestion du dossier et son aide ainsi que celle de la Fédération. Il y a un juriste à la Fédération et une deuxième recrue en cours.

→ Entrée de Anaïg ANDRÉ (22), Jean-Marie CLÉMENT (22), Olivier MACÉ (22), Xavier EMANUELLI (56) Mélanie VANDOOREN-VOYE (56), Elisa GUEGAN (56) dans la commission.

Commission Ligue Litiges

→ Entrée de Anaïg ANDRÉ (22), Jean-Marie CLÉMENT (22), Olivier MACÉ (22), Mélanie VANDOOREN-VOYE (56), Elisa GUEGAN (56) dans la commission.

6. Elections au Conseil d'Administration

Le Président rappelle les modalités du scrutin et annonce la candidature de Cindy DREO.

Vote n°6 – 66 voix
Élection au Conseil d'Administration de la Ligue
Vote contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 66

Cindy DREO est élue à l'unanimité au Conseil d'Administration de la Ligue

7. Questions diverses

Question d'Alexandre GOMEZ (Délégué 29) : A quelle date la FFBaD appliquera les matchs en 15 points qui s'appliquera au 1^{er} janvier 2027 à l'international ?

En fonction du choix de la fédération 1^{er} janvier 2027 ou 1^{er} septembre 2026, la commission interclubs s'adaptera, vote fédéral fin mai. Pour les tournois, chaque club organisateur s'adaptera, le format en 21 pts reste homologué. Avec cette nouvelle règle, il faudra voir à éviter les poules de 3.

Est-ce que les temps de pause changent. Réponse : non.

Question sur les volants hybrides et compétitions jeunes : Est-il possible de les utiliser ?

Réponse : c'est ce qui se fait de plus en plus et une compétition internationale à Valence va faire le test.

Question d'Olivier MACE (Délégué 22) : La Commission Tournois peut-elle formuler une interdiction de tournoi et notamment des tournois nocturnes lors des AG des Comités ?

Réponse : non

Point situation du TOP 12, présenté par Jean-Yves DOUILLARD (Délégué 35 – Dirigeant du FIB)

La nouvelle réforme proposée est contestée par 10 clubs sur 12. Un contre-projet validé par les 12 clubs sera présenté à la fédération. Il y a deux lignes rouges sur la formule proposée par la fédération :

- Le nombre de matchs sur 1 seul terrain entrainera 50 joueurs déclassés et surtout des badistes français.
- Un top 6 avec la création d'une deuxième division entrainera des problèmes de financements. Les clubs de N1 verraient leurs subventions diminuées car pour bon nombres de collectivités, ils ne seraient plus considérés comme Elite.

Question d'Alexandre GOMEZ (Délégué 29) : Est-il possible de déclarer un tournoi en intergenre et ensuite faire par genre s'il y a assez de monde ?

Réponse : C'est possible de le faire.

Point sur le règlement fédéral des tenues

Christophe MILLET a écrit à la Fédération et demandé l'abrogation du projet de refonte du règlement des tenues. Les clubs demandent plus de surface de publicité (source de financement).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

De tout ce qui a été présenté lors de cette assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

LE PRESIDENT
Christophe MILLET



LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Stéphane COQUIO

